

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 20 JUIN 2024**

DEL-2024-147

L'An deux mille vingt-quatre, le 20 juin, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 13/06/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, CLEVY, COUTIER, MARIAS, PAULY, PELLARIN,
PEUGNIEZ.

Suppléants : MM. GAILLARD, PASQUIER.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE, GYSELINCK, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, DEAGE.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, CHARBONNIER, DUGAVE, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mmes MAYORAZ, WENDLING,
MM. BOUCHET, GENOUD, GEORGES.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mmes AUDETTE, PARIS,
MM. BUFFLIER, BURNET, MARTIN-COCHER, VILLARD.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, MUGNIER.
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS,
BOUVARD C, BOUVARD M, CALLET, CALONE, CAVAREC, CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE,
CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, DAVIET, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, DUNAND, EVERAERE,
FOURNET, FROSSARD, GAUDIN, GILBERT, GILET, GILLET, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE,
HACQUIN, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY,
LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PENHOUEÛT, PEROU, PERRET, PERRISSIN-
FABERT, PERY, ROLLIN, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, TOURNIER, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, ECLARD, GIZARD, JAILLET,
MM. CHALLEAT, CHEVALLOT, DUPERTHUY, GIRARD, GRANGE, LOUVEAU, RACAT, SOULAS : du
SYANE.

Membres en exercice :	105
Présents :	39
Membres habilités à prendre part au vote :	105
Votants :	39
Représentés par mandat :	6

**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « TRES HAUT DEBIT »
POUR L'EXERCICE 2023**

Rapport présenté par M. David RATSIMBA - Le Président n'assiste pas au vote de la délibération.

Le Comité du Syndicat, réuni sous la Présidence de M. David RATSIMBA, Vice-Président, est invité à délibérer pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Très Haut Débit » au titre de l'année 2023 dressé par Monsieur Joël BAUD-GRASSET, Président.

▪ **Section d'exploitation**

Dépenses d'exploitation

Les dépenses sont constituées de :

011 - Charges à caractère général	3.598.086,54
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1.544.512,88
66 - Charges financières	1.705.389,29
67 - Charges exceptionnelles	40.899,52
S/total opérations réelles	6.888.888,23
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3.493.151,94
S/total opérations d'ordre	3.493.151,94
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	10.382.040,17

Recettes d'exploitation

Les recettes sont constituées de :

70 - Produits des services, du domaine et ventes div.	7.005.918,44
74 - Dotations, subventions et participations	70.312,00
75 - Autres Produits de gestion courante	1.574.583,82
77 - Produits exceptionnels	1.301.000,00
S/total opérations réelles	9.951.814,26
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2.228.872,11
S/total opérations d'ordre	2.228.872,11
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	12.180.686,37

▪ **Section d'investissement**

Dépenses d'investissement

Les dépenses sont constituées de :

16 - Emprunts et dettes assimilées	4.770.286,40
23 - Immobilisations en cours	22.945.398,47
S/total opérations réelles	27.715.684,87
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2.228.872,11
S/total opérations d'ordre	2.228.872,11
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	29.944.556,98

Recettes d'investissement

Les recettes sont constituées de :

13 - Subventions d'investissement reçues	7.144.486,96
16 - Emprunts et dettes assimilés	18.767.550,00
23 - Immobilisations en cours	155.413,83
S/total opérations réelles	26.067.450,79
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3.493.151,94
S/total opérations d'ordre	3.493.151,94
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	29.560.602,73

▪ Résultats

En conclusion, Monsieur le Président de séance propose aux membres du Comité de bien vouloir approuver le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Très Haut Débit » dont les résultats sont les suivants :

Section d'exploitation	
Excédent d'exploitation antérieur reporté	5.864.760,04
Recettes de l'exercice	12.180.686,37
Dépenses de l'exercice	10.382.040,17
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent)	7.663.406,24

Section d'investissement	
Excédent antérieur reporté	2.817.294,90
Recettes de l'exercice	29.560.602,73
Dépenses de l'exercice	29.944.556,98
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent)	2.433.340,65

Les membre du Comité syndical :

- ✓ Vu le Budget Primitif du Budget Annexe « Très Haut Débit » et les décisions modificatives de l'exercice 2023,
- ✓ Vu les pièces justificatives apportées à l'appui des opérations décrites au Compte Administratif du Budget Annexe « Très Haut Débit »,
- ✓ Vu la délibération n°144 du 20 juin 2024 portant approbation du Compte de Gestion 2023,
- ✓ Considérant que le Président du SYANE a normalement administré pendant l'exercice 2023, les finances du Syndicat en ordonnant le recouvrement de toutes les créances et ne mandatant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

sont invités :

1. à approuver le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Très Haut Débit », rendu par le Président.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES A N.J.MERIGUE